

# Table des matières

<b>Propos introductifs</b>	7
<i>Pierre LOTHÉ</i>	
<b>La responsabilité de l’avocat dans les cadres contractuel, quasi délictuel et déontologique</b>	11
<i>Bénédicte VAN DEN DAELE</i>	
Section 1. Responsabilité contractuelle	12
Sous-section 1. Mandat	12
Sous-section 2. Contrat d’entreprise	15
Sous-section 3. Obligation de moyen et obligation de résultat	17
Section 2. Responsabilité quasi délictuelle	19
Section 3. Et la déontologie ?	20
Section 4. Prescription	23
<b>Le devoir de conseil de l’avocat à la lueur de la jurisprudence récente</b>	25
<i>Guillaume DAVID</i>	
Introduction	25
Section 1. Principes généraux	26
Sous-section 1. Obligation de moyens	26
Sous-section 2. Charge de la preuve	27
Section 2. Critères de limitation ou de renforcement de la responsabilité	29
Sous-section 1. Urgence	30
Sous-section 2. Spécialisation de l’avocat	30
Sous-section 3. Compétences du client	31
Sous-section 4. Importance de la rémunération	32
Sous-section 5. Incertitude juridique	32
Section 3. Devoir d’information et de renseignement	34
Section 4. Devoir de conseil	36
ANTHEMIS	215

Section 5. Devoir de stratégie	39
Section 6. Devoir de vigilance	40
Conclusion	42
<b>Le devoir de diligence de l'avocat</b>	<b>43</b>
<i>Daniel PRICKEN</i>	
Introduction – La diligence : obligation déontologique et obligation civile	43
Définition	43
Section 1. L'exercice du devoir de diligence dans la phase précontractuelle	49
Sous-section 1. Obligations d'information d'ordre tarifaire	50
Sous-section 2. Autres obligations d'information précontractuelle imposées par le C.D.E. aux entreprises et aux titulaires de professions libérales	52
Sous-section 3. Questions à se poser et vérifications à opérer avant l'acceptation d'une mission	71
Section 2. L'acceptation du mandat et l'ouverture du dossier	75
Sous-section 1. Identification du mandant et vérification de sa qualité	75
Sous-section 2. Respect de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme	77
Sous-section 3. Définition précise des limites du mandat	79
Sous-section 4. Obligation de se renseigner sur l'existence, l'identité et le statut des tiers concernés par le dossier	83
Sous-section 5. Obligation de s'informer sur l'état du dossier, sur les délais et les procédures en cours et de faire preuve de plus de zèle que le client	85
Sous-section 6. Obligation d'informer le client des conséquences des choix stratégiques et procéduraux qui sont posés	87
Sous-section 7. Nécessité de se ménager la preuve de l'exécution des obligations de diligence, de vigilance et d'information	89
Section 3. La gestion courante des dossiers et de la relation avec le client	91

Sous-section 1. Obligation constante de faire diligence et de faire progresser les dossiers	91
Sous-section 2. Règles essentielles d'organisation	92
Section 4. La gestion des échéances et le respect des délais	93
Sous-section 1. Le délai d'exécution dans la loi : l'article XIV.24 du C.D.E.	93
Sous-section 2. Le délai d'exécution dans la jurisprudence : les dépassements de délai et les omissions d'agir	94
Section 5. La gestion de la relation comptable et financière avec le client	100
Sous-section 1. Les honoraires et les provisions	100
Sous-section 2. Gestion des comptes de tiers	101
Section 6. La clôture du dossier et l'archivage	103
Sous-section 1. La règle	103
Sous-section 2. Examen de la jurisprudence	103
Sous-section 3. Conclusion	105
Section 7. Obligation de compétence et formation continue	105
Sous-section 1. Le C.D.A.	105
Sous-section 2. Le C.D.E.	106
Sous-section 3. Jurisprudence	106
Conclusion	108
Annexe 1 – Lettre de mission type à adresser aux clients consommateurs	112
Annexe 2 – Fiche d'informations légales	118
Annexe 3 – Contrats à distance et contrats conclus hors établissement : informations standardisées à fournir aux consommateurs en application des articles XIV.27, § 1 <sup>er</sup> , 8 <sup>o</sup> et XIV.39, § 1 <sup>er</sup> , 7 <sup>o</sup> du Code de droit économique	120
Annexe 4 – Modèle de formulaire de rétractation	122
Annexe 5 – Lettre de fin de mission faisant courir le délai prévu à l'article 2276 <i>bis</i> du Code judiciaire et valant « document justificatif » au sens de l'article XIV.56 du Code de droit économique	123

<b>L'obligation de loyauté de l'avocat et la responsabilité vis-à-vis des tiers</b>	125
<i>Olivier DUBOIS</i>	
Préambule	125
Section 1. Les rapports entre la déontologie et le droit	126
Section 2. L'obligation de loyauté et la responsabilité pouvant en découler	127
Section 3. Le cas particulier de l'adversaire non assisté	130
<b>La responsabilité de l'administrateur provisoire et de l'administrateur des biens agissant par représentation</b>	133
<i>Luc VAN KERCKHOVEN et Pauline GOFFIOUL</i>	
Introduction	133
Section 1. Les contours de la responsabilité de l'administrateur	136
Section 2. Responsabilité <i>ex contractu</i> ou <i>ex delicto</i> ?	140
Section 3. La responsabilité de l'administrateur au regard des normes légales et de comportement	142
Section 4. La responsabilité de l'administrateur au regard des normes de comportement : les principes de bonne gestion	143
Section 5. La responsabilité au regard des obligations découlant de la loi	147
Sous-section 1. Le devoir d'information	147
Sous-section 2. L'ouverture d'un compte bancaire distinct	151
Sous-section 3. La réquisition des droits sociaux	152
Sous-section 4. Le devoir de concertation	153
Section 6. La responsabilité de l'administrateur avocat dans la conduite du procès pour compte de la personne protégée	155
Section 7. La responsabilité au regard des normes déontologiques du secret professionnel et celui de la correspondance	156
Section 8. La responsabilité du fait d'autrui	159
Section 9. La responsabilité de l'administrateur au regard de l'obligation de conservation	159
Section 10. Le <i>quitus</i>	160
Conclusion	164

<b>La responsabilité de l'avocat curateur de faillite et de l'avocat liquidateur ou administrateur provisoire de société</b>	167
<i>Pierre DEMOLIN et Alexandre IWASZKO</i>	
Introduction	167
Section 1. Le curateur de faillite	167
Sous-section 1. La mission du curateur	167
Sous-section 2. La responsabilité du curateur	168
Sous-section 3. Examen de jurisprudence	171
Section 2. Le liquidateur de société	177
Sous-section 1. La mission du liquidateur de société	177
Sous-section 2. La responsabilité du liquidateur de société	178
Sous-section 3. Examen de jurisprudence	180
Section 3. L'administrateur provisoire de société	183
Sous-section 1. La mission de l'administrateur provisoire de société	183
Sous-section 2. La responsabilité de l'administrateur provisoire de société	184
Sous-section 3. Examen de jurisprudence	186
Conclusion	188
 <b>La responsabilité du médiateur de dettes</b>	 189
<i>Arnaud BEUSCART</i>	
Introduction	189
Section 1. Qui peut être médiateur de dettes ?	190
Section 2. Les obligations du médiateur de dettes	194
Sous-section 1. Les premières obligations qui découlent de l'acceptation de la mission	194
Sous-section 2. La rédaction du plan amiable	198
Sous-section 3. La rédaction du procès-verbal de carence	200
Sous-section 4. Les obligations dans la phase post-homologation ou dans la phase judiciaire	200
Sous-section 5. Obligation de moyens ou de résultat ?	202
Section 3. La responsabilité du médiateur de dettes	205
Sous-section 1. La responsabilité pénale	205
ANTHEMIS	219

Sous-section 2.	La responsabilité civile au sens large	206
Sous-section 3.	La responsabilité déontologique de l'avocat médiateur de dettes	211
Sous-section 4.	La responsabilité du personnel salarié ou statutaire des services de médiation	212
Section 4.	La prescription	213
Sous-section 1.	La prescription de l'action en responsabilité pénale	213
Sous-section 2.	La prescription de l'action en responsabilité civile	213
Sous-section 3.	De l'action disciplinaire	214
Section 5.	Conclusion	214